

Installation d'une pompe à chaleur : les 7 étapes à respecter



Si vous souhaitez faire des économies d'énergie et réduire votre impact écologique, l'installation d'une pompe à chaleur peut être une solution.

Pour vous aider, l'Institut national de la consommation liste les sept étapes à suivre pour réussir votre projet et éviter les déconvenues.

[Lire la fiche pratique](#)

Actualités de la semaine

Au sommaire cette semaine : vos droits si vous rencontrez un problème de prise en charge dans un établissement de santé, le point sur la vente en réunion ou vente hors établissement (définition et réglementation) et un focus sur la médiation de la consommation.



En finir avec les baux frauduleux

Certains propriétaires louent aux touristes leur appartement meublé, au prix fort durant l'été, puis le mettent en location le reste de l'année. Il faut savoir qu'un bail de moins d'un an est frauduleux s'il n'est pas clairement



Être représentant des usagers du système de santé

Si vous subissez un problème de prise en charge dans un établissement de santé, ne restez pas isolé, sachez que vous pouvez être soutenu par des représentants d'usagers.

justifié (bail étudiant, mobilité...).

[Voir la vidéo](#)



Qu'est-ce que la vente directe ?

Il s'agit d'une vente entre un vendeur et plusieurs acheteurs, en dehors d'un lieu destiné à la commercialisation. Elle peut se passer sous forme de réunion au domicile d'un particulier. L'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Une vidéo en partenariat avec la Fédération de la Vente Directe.

[Voir la vidéo](#)

[Voir la vidéo](#)



Comment faire aboutir une demande de médiation de la consommation ?

Pour résoudre à l'amiable un litige avec un professionnel, tout consommateur a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Suivez nos conseils.

[Voir la vidéo](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)